Histoire culturelle du Moyen Age (XIIe-XVe siècles)

Composante
HISTOIRE, LATIN, GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT , ETUDES ITALIENNES

Volume horaire CM
1h

Volume horaire TD
2h

Nombre de semaines
13

En bref

- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Volume horaire:** 3.0

Présentation

Discipline rare : Non

Description et objectifs

Guerre et société dans l'espace français (XIIIe-XVe siècle) – Droit de guerre, présence de la guerre, recrutement des armées - Le droit de faire la guerre pour se venger d'un tort qui n'a pas été réparé est un droit imprescriptible dans la société médiévale ; il légitime « le droit de faide » que les nobles pratiquent activement. Toutefois, Les pouvoirs royaux et princiers s'efforcent de limiter ce droit à la « guerre privée » au nom de la responsabilité que Dieu leur confie de faire régner la paix et la justice ; il leur revient de mener des guerres « publiques ». Parallèlement, l'Eglise développe la doctrine de la guerre juste. Le formidable affrontement de la guerre dite de Cent ans, qui voit une sorte de guerre continue se développer sur une très longue durée, rend ces problèmes très concrets. Peu à peu la guerre publique du roi et du prince devient la seule forme de guerre légitime. En même temps, du XIIIe au XVe siècle, le recrutement des gens de guerre évolue considérablement : l'on passe de l'armée vassalique à l'armée de métier.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jean-Marie MOEGLIN
Jean-Marie.Moeglin@paris-sorbonne.fr

Lieu(x)

- Sorbonne - 1, rue Victor Cousin 75005 Paris

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 07 juin 2023